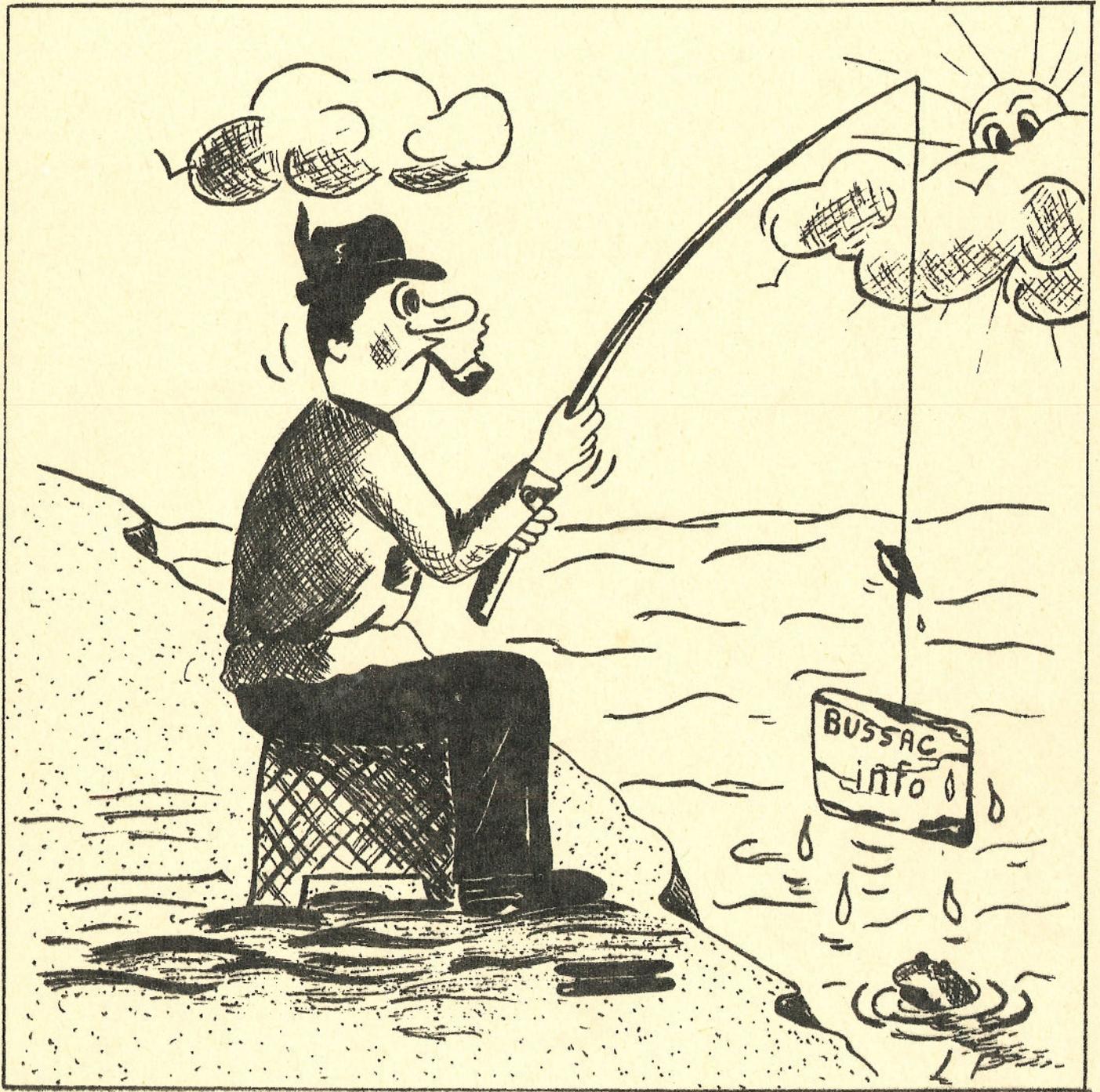
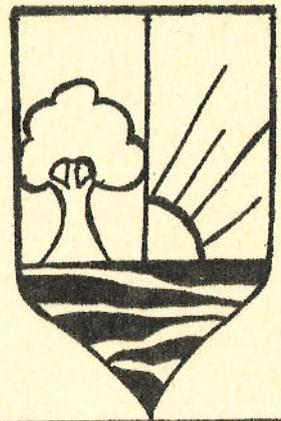


BUSSAC info



Bulletin local - parution tous les 2 mois

AVRIL

1983

n°2

1870
The following is a list of the names of the persons who were present at the meeting of the Board of Directors of the City of New York, held on the 1st day of January, 1870.

1870

1870
The following is a list of the names of the persons who were present at the meeting of the Board of Directors of the City of New York, held on the 1st day of January, 1870.

EDITORIAL

oOo

COEXISTENCE...

Notre pays vient de vivre une période sensiblement perturbée, avec les élections locales.

Notre commune n'a pas échappé à ce phénomène. Comme un peu partout, deux listes se sont affrontées pour obtenir les suffrages des électeurs bussacais.

On ne peut que se féliciter de cette dualité qui a montré que trente personnes étaient volontaires pour donner une part de leur temps et de leurs compétences pour oeuvrer pour la communauté locale.

La campagne, menée de part et d'autre, a parfois, par des excès de langage, causé quelques plaies et bosses.

Le Foyer Rural, en tant qu'association, s'est trouvé bien malgré lui quelquefois au centre des débats. Ses dirigeants, à part ceux impliqués à titre personnel, se sont maintenus le plus possible à l'écart par souci de ne pas diviser la population. Aujourd'hui, les résultats sont connus et la vie a repris son cours.

Le Foyer Rural continue son activité et intensifie ses actions de création et d'animation. Dans quelques jours, une section football sera mise sur pieds ; la bibliothèque devrait ouvrir ses portes prochainement et le laboratoire photo ne demande qu'à être mis en route.

.../...

Les activités déjà existantes et celles à venir demandent et continueront de demander la participation du plus grand nombre de Bussacais.

Si cela n'était pas le cas, le Foyer Rural n'aurait pas sa raison d'être. Aussi, retrouvons-nous tous au sein de l'association pour oeuvrer en commun, quelles que soient nos idées politiques, syndicales ou religieuses. Il y a place pour tout le monde et nous souhaitons que le nombre des participants aux activités, aussi bien au titre d'animateurs qu'à celui de spectateurs, continue d'augmenter.

Tout cela doit se réaliser dans le respect des idées de chacun et nous nous engageons à y veiller.

Le Président,
Roland MONGET

Le mot de M. le Maire

Mars, mois des giboulées, des incertitudes.
Pluie, grêle, soleil..... espoirs et déceptions ;
on ne sait ce que demain réserve.

Et pourtant, une certitude, après les derniers
soubresauts de l'hiver, ce sera le printemps !

Il en est ainsi chaque année.

Mars, c'est aussi, tous les six ans, le mois des
élections municipales.

Une agitation fébrile les précède.

Les volontés se mobilisent, la critique devient
sévère.... l'imagination va prendre le pouvoir. Les espoirs
se précisent : "on" va gagner !

Le grand jour arrive, enfin ! La Mairie connaît une
animation inhabituelle ; la soirée est interminable...

Le verdict populaire tombe. "On" se partage :
gagnants, perdants.... heureux, déçus.

Pendant quelques jours, les "palisses" entendront
les commentaires qui se prolongent. Puis chacun reprendra son
travail.

Il en est ainsi tous les six ans !

Guy CHAPUIS

* I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S *

Elections du 6 MARS 1983 -

Nombre d'électeurs inscrits : 627
Nombre de votants : 564 (89,96 %)
Nombre de suffrages exprimés : 553

Liste Guy CHAPUIS

Liste D. de la TASTE

CHAPUIS Guy	348 voix	Elu	DE LA TASTE Dominique	216 voix
BOURAUD René	358 voix	Elu	BERTHELOT Pierre	184 voix
DANIAUD Jean	357 voix	Elu	BRISARD William	192 voix
BEDOCHAUD France	335 voix	Elu	CARTIER Michel	180 voix
GUITER Nicole	334 voix	Elue	FRETTIER François	189 voix
ARNAUD Michel	345 voix	Elu	GAUDIN Véronique	195 voix
BERNIARD Michel	348 voix	Elu	GIRARD Pierre	196 voix
BRIZARD Jean-Pierre	318 voix	Elu	GUILLAUD Jean	173 voix
BRUNETEAU Régine	333 voix	Elue	NOUGARET Claude	206 voix
EMERIT André	349 voix	Elu	PLAINEAU Roland	182 voix
GARLOPEAU Yvette	321 voix	Elue	POUPONNOT Yves	219 voix
JUDET Michel	357 voix	Elu	Dr. POMMIER Jean-Louis	213 voix
MONGET Yvette	340 voix	Elue	QUERROY Serge	203 voix
PIMIENTA Paul	350 voix	Elu	SARDAIN Michel	214 voix
RHE Paul	346 voix	Elu	VIEUILLE Philippe	169 voix

Moyenne des suffrages recueillis par chaque liste :

Liste CHAPUIS G. : 63,39 %

Liste D. de la TASTE : 36,15 %

Divers : 0,46 %

Réunion du Conseil Municipal du 12 Mars 1983 -

- .Installation du Conseil Municipal.
- .Election du Maire et des Adjoints (15 votants).

<u>Maire</u>	Guy CHAPUIS -	14 voix	- 1 blanc
<u>Adjoints</u>	René BOURAUD -	14 voix	- 1 blanc
	Jean DANIAUD -	14 voix	- 1 blanc
	France BEDOCHAUD -	14 voix	- 1 blanc
	Nicole GUITER -	14 voix	- 1 blanc

Répartition des tâches -

Guy CHAPUIS : .animateur de l'Equipe municipale
.responsable des Finances
.directeur du Personnel communal
.délégué au SIVOM
.chargé des questions scolaires.

René BOURAUD : .animateur de la Commission "affaires sociales
et culturelles",
.représentant du Maire
.représentant du SIVOM (pompes funèbres et
ordures ménagères)
.responsable du cimetière.

Jean DANIAUD : .animateur de la Commission "Cadre de Vie", plus
particulièrement chargé :
.de la voirie
.de l'assainissement
.du plan d'occupation des sols
.des questions agricoles.

France BEDOCHAUD : .animateur de la Commission "bâtiments
communaux", chargé :
.des bâtiments communaux
.des équipements sportifs.

Nicole GUITER : .co-responsable de la Commission "affaires
sociales et culturelles", plus particulièrement
chargée :
.de la relation sociale (intervention
auprès des personnes en difficulté
matérielle ou administrative)
.de l'information municipale.

Permanences de la Municipalité (18h. à 19h.) -

Lundi : N. GUITER
Mardi : F. BEDOCHAUD
Mercredi : G. CHAPUIS
Jeudi : J. DANIAUD
Vendredi : R. BOURAUD

Composition des Commissions :

- Cadre de Vie : J. DANIAUD
M. ARNAUD - J.P. BRIZARD - R. BRUNETEAU -
P. RHE -
- Bâtiments communaux : F. BEDOCHAUD
M. BERNIARD - Y. GARLOPEAU - M. JUDET -
- Affaires sociales et culturelles : R. BOURAUD - N. GUITER
A. EMERIT - Y. MONGET - P. PIMIENTA -

Les personnes qui souhaitent participer au travail de l'une de ces Commissions sont priées de se faire connaître auprès de l'Animateur concerné avant le 1er Mai.

Délégations :

Délégués auprès du SIVOM. : G. CHAPUIS - J. DANIAUD -
Délégués auprès du Syndicat d'adduction d'eau : R. BOURAUD -
Délégués auprès du Syndicat M. BERNIARD -
d'électrification : M. ARNAUD - A. EMERIT

-§-§-§-§-§-§-

Réunion du 1er Avril 1983 -

Budget primitif : Le budget 83 présenté par le Maire s'équilibre en Recettes et Dépenses à la somme de 1 126 089 F. (contre 908 207 F. en 1982, soit en augmentation de 24 %).

- en Fonctionnement : 963 382 F. contre 819 439 F. en 1982
(+ 17,5 %)
- en Investissement : 162 707 F. contre 88 768 F. en 1982
(+ 83,3 %)

-§-

.../...

Taux des Taxes :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de limiter à 5 % l'augmentation des Contributions diverses pour 1983.

Votes :

Le budget primitif et les taux des taxes pour 1983 sont adoptés à l'unanimité.

Note : Le remboursement de la T.V.A. sur les investissements réalisés en 1981, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat: 547 548 F. (+ 13,2 %), une subvention du Conseil Général, ont permis de limiter à 5 % l'augmentation des impôts alors que le budget progresse de 24 %.

- en section de Fonctionnement : 127 829 F. sont ainsi répartis :

- .entretien de voirie : 80 000 F.
- . entretien des bâtiments : 47 829 F.

- en section d'Investissement : 118 300 F. seront affectés à des travaux de voirie.

Désignations :

- .délégués au Comité du Syndicat départemental des chemins :
 - titulaire : Jean DANIAUD
 - suppléante : Régine BRUNETEAU

-§-§-§-§-§-§-

SERVICE NATIONAL - Recensement -

Vous êtes né en Avril - Mai - Juin 1965, faites-vous recenser en Avril 1983.

Où s'inscrire ?

A la Mairie de votre domicile ou à la Mairie du domicile de vos parents. Munissez-vous d'une pièce d'état-civil (livret de famille ou fiche familiale d'état-civil, carte nationale d'identité).

-§-§-§-§-§-§-

.../...

.Divagation des chiens.

Devant le nombre croissant des plaintes enregistrées à la Mairie et des observations faites par le service de ramassage des ordures ménagères, le Maire rappelle les dispositions réglementaires suivantes :

"Le Maire prend toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens. Il peut ordonner que les chiens soient tenus en laisse et muselés. Il prescrit que les chiens errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique, dans les champs ou dans les bois, seront conduits à la fourrière et abattus si leur propriétaire reste inconnu et s'ils n'ont pas été réclamés par lui. L'abattage est réalisé dès l'expiration d'un délai de quatre jours après la capture ; ce délai est de huit jours pour les animaux portant la marque de leur maître. Le Maire doit tout particulièrement s'attacher à faire saisir et abattre les chiens errants qui risquent de causer des dommages aux personnes, aux récoltes et aux troupeaux."

"La Municipalité a passé une convention avec une société de protection animale (la S.P.A. de Saintes). Cette mesure impose des dépenses d'hébergement, d'entretien, de nourriture et de soins pour lesquelles les sociétés de protection animale sont en droit d'attendre des communes, non pas une simple libéralité, mais une véritable rémunération, pour service rendu, calculée sur la base d'un prix de journée."

"La divagation des chiens est au surplus interdite pour prévenir la destruction des oiseaux et du gibier."

Espérons que ce simple rappel au règlement sera suivi d'effet par les propriétaires de chiens avant l'application des contraventions.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Manifestations passées :

- Samedi 13 février à 21 h :

La troupe des Baladins du Roy-Yan présentait sur la scène de la Salle Municipale une comédie en trois actes de Jean-Bernard LUC : "En Effeillant la Marguerite".

La soirée étant très froide, les Bussacais ont préféré rester au chaud devant leur télé plutôt que de venir au théâtre car ce soir-là, le Trésorier n'a pas enregistré plus de quarante entrées. Les absents ont eu tort (comme toujours !) car la pièce était bonne et les interprètes de qualité.

Malheureusement ce soir-là, le Trésorier n'a pas récupéré les frais engagés.

- Dimanche 20 mars à 15 h :

Le Foyer Rural organisait un concours de belote. Soixante-dix affiches avaient été placardées, une annonce presse signalait l'événement et même le numéro un de "Bussac-Info" en faisait mention. Ajoutons que 4 000,00 F de lots étaient prévus et attendaient les participants. Ils furent seulement 24 équipes à se présenter alors que pour équilibrer la gestion, il en aurait fallu le double.

L'équipe dirigeante devra analyser les raisons de ces deux demi-échecs et en tirer les enseignements, afin d'en tenir compte dans le futur.

Manifestations à venir :

- Samedi 30 avril 21 h - Dimanche 1er mai 15 h :

Deux grands bals sont prévus avec "ESPACE". Compte tenu du succès qu'obtient actuellement cette discothèque, on peut prévoir qu'il y aura beaucoup de monde à Bussac pour ce week-end.

- Vendredi 20 mai à 21 h : (dans le numéro 1 de Bussac-Info, il avait été indiqué par erreur samedi 20 mai) :

Dans le cadre d'un collectif d'Associations, le Foyer Rural présentera une soirée "café-théâtre avec les "CLASSEES X". Ce groupe est composé de trois filles musiciennes qui savent faire mille et une choses.

- Dimanche 29 mai à SAINT-VAIZE :

- Fête au Village ;
- Défilé de vélos hétéroclites ; si vous voulez y participer, prenez contact rapidement avec le Foyer Rural Municipal de Bussac. ;
- Cross vélo pour les enfants ;
- Animation avec RUPPELLA BANDA : 30 musiciens de rue de LA ROCHELLE.
- RAPAPOPI : spectacle de marionnettes ;
- MACADAM THEATRE : troupe de l'Atelier de SAINTES ;
- Groupe Folklorique des Boiffiers ;
- Manège ;
- Stands divers

- Dimanche 3 juillet :

JEUX INTERVILLAGES à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE.

"CLASSEES X" :

Trois jeunes filles bien sous tous rapports.

Elles se sont rencontrées par hasard à BESANCON. Elles ont joué ensemble, se sont bien amusées, sont parties faire la manche, se sont séparées, se sont retrouvées et ne se quittent plus.

Marie, Mireille et Odile sont aujourd'hui "Classées X" Elles ont quitté la rue et les couloirs du métro parisien pour les cafés-théâtres et des projets jusqu'au-delà des frontières. Mireille, Odile et Marie étaient dernièrement à BESANCON au Café de la Plage avec un spectacle musical d'une gaieté agressive, d'une rigueur détendue et d'une santé éclatante.

Nous vous rappelons qu'elles seront à Bussac le vendredi 20 mai à 21 h 00.

==*==*==*==*==*==

PALMARES

Le 20 mars 1983, Véronique GAUDIN a présenté au concours d'accordéon de POITIERS plusieurs de ses élèves parmi lesquels deux jeunes filles de BUSSAC, en niveau préparatoire troisième division.

Orlane RICHE a été reçue 8ème sur 57 et a obtenu 188 points. Elle a donc mérité une médaille d'or (il fallait 180 points pour cette récompense).

Stéphanie GENAT, 13ème avec 177 points a obtenu une médaille d'argent.

Félicitations à ces lauréates et à leur professeur.

.../...

L'ACTIVITE DE NOS MAJORETTES

=====

Le groupe des Majorettes "Les Gentianes" a été créé en 1975 et depuis nos filles ont évolué chaque année dans les villes et villages du département. Nous avons rejoint le Foyer Rural à sa création.

La fin de l'année 1982 n'a pas été encourageante, la plupart des grandes ayant quitté le groupe. Treize mini-retttes participent maintenant aux activités du Club, dont un garçon ; sept des filles se sont inscrites cette année.

Ces jeunes filles s'entraînent les samedis après-midi de 14 h 30 à 17 h. Elles débutent l'entraînement par des mouvements de gymnastique afin d'assouplir le corps. Elles étudient ensuite des manèment du bâton, des enchainements, danses et harmonie corporelle.

La surveillance pendant les entraînements et sorties est assurée par les membres du bureau.

Le groupe est affilié, par l'intermédiaire d'une fédération départementale, au Secrétariat de la Jeunesse et des Loisirs. Le prix d'inscription au groupe est fixé pour l'année à 50 F. Les frais de stage pour les passages de degré ne sont pas compris. Pour aider les familles, le groupe participe à ces frais.

A la suite de la discipline et du travail, chaque année, des récompenses sont offertes : un goûter avec détente et un voyage gratuit pour nos majorettes leur permettent de découvrir une autre région française.

Cette année, cinq majorettes ont participé à un stage de premier et deuxième degrés à CHANIER. Le 26 février 1983, le Club a organisé un bal animé par un orchestre.

Filles ou garçons qui désireraient se joindre à notre groupe peuvent se présenter lors des entraînements à la Salle des Fêtes de BUSSAC le samedi de 14 h 30 à 17 h ou me contacter.

La Présidente,
Mme Paulette LAGARDE

OoOoOoOoOoOoO

UNE NOUVELLE SECTION : LE FOOTBALL

Mardi soir 29 mars, il y a eu une réunion pour créer une nouvelle section du Foyer Rural, "Le Football".

Les assistants étaient nombreux : parmi eux, on remarquait Monsieur BOUTIN, secrétaire général du District de Football Aunis & Saintonge ainsi que M. FOUGEROUX, Président de la Commission des Terrains ; MM. Roland MONGET, Paul PIMIENTA, André EMERIT, GAGNARD, MENAUD, LE GUEN, VINCENDEAU, Jacques et Jean-Pierre MONGET, BERNIARD, COUPRIE, CHARNEAU, JACQUES, CLERFEUILLE, MIGNON, MAZEMONDET et de nombreux jeunes.

Le sujet de notre réunion a été de parler de l'aménagement du terrain et de procéder à l'élection d'un bureau.

.../...

Monsieur Roland Monget a pris la parole pour nous indiquer que les objectifs de cette section étaient :

- d'inscrire une équipe pour jouer en championnat dès septembre ;
- de créer une équipe de jeunes pour "assurer la relève".

Notre Président a ajouté que le terrain et tous les aménagements avaient été créés par Bussac et avant tout pour Bussac. Nous avons parlé de l'aménagement du terrain : il y sera installé des buts, des filets de protection seront placés du côté de la route et du côté de la ligne de chemin de fer pour arrêter les ballons et le tracé du terrain sera fait soigneusement.

Dans le cadre de l'élection du bureau, M. GAGNARD a été élu président, M. MENAUD vice-Président, M. CHARNEAU trésorier, M. MIGNON secrétaire. Sont membres du bureau de la section : MM. COUPRIE, MAZEMONDET, JACQUES, VINCENDEAU, MONGET Jacques et MONGET Jean-Pierre.

Nous souhaitons que vous veniez tous nous voir jouer au football.

Un futur footballeur,
Olivier GINGUENAUD.

--*-*-*-*-*-*-*

.../...

ECOLE

PREVENTION ROUTIERE

Le mardi 8 mars, la Brigade Départementale de la Prévention Routière a installé son matériel dans la Cour de l'Ecole, sous un soleil radieux. Après une journée bien remplie par de nombreuses épreuves, 32 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont reçu le Brevet de Bonne Conduite.

SPORT SCOLAIRE U. S. E. P.

Mardi après-midi 22 mars, 75 élèves des écoles de SAINT-VAIZE, FONTCOUVERTE et BUSSAC se sont réunis à Bussac pour disputer des matchs de basket et de hand-ball sur le terrain de l'école et sur les deux courts de tennis. Après un goûter, les participants se sont séparés joyeusement en se donnant rendez-vous à FONTCOUVERTE pour une nouvelle rencontre.

CIRCONSCRIPTION DE SAINTES-Journée Football U. S. E. P.

Elle aura lieu sur le terrain de ST VAIZE le 27 avril après-midi. L'école de Bussac y sera représentée.

COLLOQUE SUR L'AVENIR DE L'ECOLE.

Le samedi 23 avril aura lieu le colloque national sur l'avenir de l'école maternelle et élémentaire.

Toutes les personnes intéressées pourront se présenter à l'école ce jour-là de 9 h à 12 h afin de discuter en commissions sur les points suivants :

.../...

- 1 - Situation de l'école maternelle et élémentaire
(ce qui va - ce qui ne va pas) ;
- 2 - Les objectifs de l'école ;
- 3 - Le fonctionnement de l'école et son ouverture
sur le monde extérieur.

Jean GUITER

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

En vue de la rentrée scolaire de septembre 1983, les familles ayant des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1979, non scolarisés actuellement, sont invités à les faire inscrire à l'école à partir du 18 avril, sauf le mercredi et le samedi après-midi.

Mlle COSTE.

AFFAIRES SOCIALES

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Nous vous informons qu'à compter du 1er Avril 1983, l'Assistante sociale sur la Commune pour les ressortissants du Régime Général est :

Madame BOURDET

Permanence le Jeudi matin au Service Social 4, Impasse Pasteur à SAINTES. N° Tel. : 93-66-39

BUSSAC... SON HISTOIRE.

=====

A proximité des bords ombragés de la Charente se trouve "Le Bourg". Autrefois, centre de la commune, il a perdu peu à peu cette particularité ce qui lui a permis de conserver son calme et sa tranquillité. C'est ici que l'on retrouve les traces du passé : le château, un vieux colombier, l'église...

Cette église paroissiale, dédiée à Notre-Dame, bâtie sur une ancienne voie romaine, est peut-être du XIIe siècle, mais rien ne subsiste de sa construction primitive. Elle apparaît aujourd'hui comme datant du XIVe siècle. Sa nef, simple rectangle au plafond de bois n'a pratiquement aucune ornementation. A gauche se trouve une chapelle qui occupe la base du clocher dont la forte masse carrée, à toit pyramidal, écrase extérieurement l'ensemble de l'édifice. Sa façade a conservé un vieux "ballet". Le portail n'a comme décoration que deux courts chapiteaux à rouleaux.

Rien ne serait à signaler dans cette église si elle n'offrait un ensemble curieux d'une singularité qui se trouve seulement dans quelques rares églises de la région. Le clocher a ses angles étayés par des contreforts. A la base du glacis de celui du côté Nord-Ouest, c'est-à-dire au point le plus en vue de la construction parce que placé sur le passage le plus fréquenté, ce détache un animal assez volumineux, grossièrement présenté. Il est accroupi et ses fortes pattes allongées devant lui, bien en évidence, font ressortir des griffes puissantes et acérées. Il semble surveiller les fidèles qui se dirigent vers l'entrée de l'église.

.../...

Le même motif se répète à l'intérieur de l'église. De chaque côté de l'arc encadrant la baie de la Chapelle se détachent deux animaux. Ils ressemblent à des chiens, mais l'un tient à pleine gueule un gros oiseau moribond, et l'autre porte au cou un collier attaché à une chaîne qui semble elle-même fixée au sol.

Il ressortirait qu'il faut voir-là l'image du léopard anglais terrassant le coq gaulois. Il est vraisemblable, en effet, que cette bizarre imagerie soit un reste de l'occupation anglaise en Saintonge aux XIVe et XVe siècles, c'est à dire de l'occupation finissante.

Ces quelques pierres ouvragées étaient destinées à maintenir présent à l'esprit des populations leur état de vassalité et à entretenir une crainte que les occupants espéraient salutaire.

Si l'on considère que seules les églises de BOUGNEAU, VENERAND, LES GONDS, VILLARS LES BOIS ont à peu près la même particularité que celle de Bussac, il semble que notre commune soit en possession d'une petite parcelle du patrimoine français.

Jean GUITER

o-o-o-o-o-o-o-o-o

Nous vous rappelons que ce journal est
VOTRE JOURNAL et que nous attendons vos
articles, vos suggestions, à adresser à :

Foyer Rural Municipal - Bussac

Vous pouvez également nous communiquer
vos petites annonces : ventes, achats,
échanges, recherches...

BUSSAC : UN PEU D'HISTOIRE... MODERNE

NOTRE BLASON

Si vous cherchez dans les archives, vous n'en trouverez pas trace. En effet, il n'existe que depuis deux ans et grâce à notre jumelage avec ORON LA VILLE.

Lors de notre premier voyage vers notre cité-jumelle, nous avons pensé à tout. Mais nos amis oronnais allaient pourtant nous plonger dans un profond embarras. Pour fixer la mémoire de cet événement historique, ils avaient préparé un "parchemin" à la tête duquel, d'un côté figurait l'écusson d'ORON (un croissant de lune jaune sur fond rouge) ; en face... un blanc... Nous n'avions pas d'"armoiries".

Il fallait combler cette lacune... et vite. Après maintes recherches, de nombreuses idées furent émises, de nombreuses esquisses tracées. Pourquoi pas un soleil pour faire pendant à la lune oronnaise ? Pourquoi pas un arbre représentant ces bois d'où notre commune tire son nom ? Et pourquoi pas l'eau ? La Charente est indissociable de Bussac !

Et c'est pourquoi ces trois éléments - qui sont aussi symboles de vie - figurent tous trois sur notre blason.

Marie-Jo CHAPUIS.

.TENNIS de TABLE - Informations et Résultats.

Le tournoi interne s'est déroulé SAMEDI 23 AVRIL dans l'après-midi, avec une cinquantaine de participants : les parties se sont déroulées dans une bonne ambiance sportive, et elles ont donné les résultats suivants :

<u>FILLES</u>	1ère -- CHABOT Valérie	2ème - MAILLET Delphine
<u>MINIMES</u>	1er - PIMIENTA David	2ème - GINGUENAUD Olivier
<u>CADETS</u>	1er - CLINCKEMAILLIE Benoît	2ème - PIMIENTA David
SENIORS 1	1er - DANIAU Jean-Louis	2ème - PIMIENTA Paul
SENIORS 2	1er - MONGET Eric	2ème - VIOLLET Christian

Un grand merci à tous les participants et également aux nombreuses personnes qui nous ont aidé bénévolement pour l'organisation de cette manifestation.

Bravo à tous et à l'année prochaine !

CHAMPIONNAT -

Résultats de division 1 - BUSSAC : 11 St-GEORGES des Cx : 9
BUSSAC : 17 ECHILLAIS : 3

L'équipe de division 1 est assurée maintenant de monter en Régionale 3 : Nos plus vives félicitations aux joueurs. Prochaines rencontres : Le 7 Mai contre le Gazelec à SAINTES.

Le 14 Mai contre St-Georges des Coteaux à BUSSAC.

Résultats du Championnat cantonal : L'équipe 1 termine à la 1ère place de sa poule et l'équipe 2 à la 5ème : c'est un bon résultat d'ensemble. Toutes les équipes engagées dans cette compétition se retrouvent à GEMOZAC, le SAMEDI 30 AVRIL pour la phase finale : Bonne chance à nos deux équipes.

-§-§-§-§-§-§-

Paul PIMIENTA

Lettre à M. le Maire et à MM. les Conseillers Municipaux -

"Pourriez-vous, s'il vous plaît, être les messagers de notre Association des Paralysés de France auprès de vos administrés pour exprimer à tous, nos bien vifs remerciements pour leur participation à notre collecte textile de 1982.

"Elle a été fructueuse grâce à vous tous puisque 26 tonnes ont été recueillies pour le secteur de SAINTES.

"....Soyez assurés toutes et tous que nous vous sommes profondément reconnaissants de votre générosité.

"Merci à tous et à Novembre 1983."

signé : Mme L. DEGORCE

Déléguée départementale adjointe
de l'Association des Paralysés de
France.

-§-§-§-§-§-§-§-

Communiqué de la Commission des Affaires Sociales -

Mme MARCHETTI "Chez Bordeaux" à RIOUX, Tél.91.90.77 prendrait en pension complète, des personnes âgées valides ou semi-valides à l'année, ou quelques mois ou quelques semaines.

